Causerie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 46

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-195839

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BC

Trente-quatrième année. N° 46. Samedi 12 novembre 1896.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse** : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames** : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Avis aux nouveaux abonnés. — *Les nouveaux abonnés pour l'année 1897 recevront gratuitement le* **Conteur** *jusqu'à la fin de l'année courante.*

Causerie

Voici l'hiver. La lutte soutenue pendant l'été contre la pluie par les toilettes fraîches et gaies est terminée ; et celles-ci, comme des soldats vaincus, vont se livrer à de moroses souvenirs loin des regards de la foule.

Voici l'hiver, et le temps ne met pas des gants pour nous le dire. Le ciel est laid, le soleil est allé on ne sait où, les étoiles sont parties peut-être à sa recherche, les gens font mine grise, et enfin, signe infaillible, les hirondelles sont revenues ! Non pas celles qui fendent l'air de leur aile légère, mais celles qui débitent aux coins des rues des marrons tout chauds, tout bouillants.

C'est donc le moment de dire adieu aux parties de plaisir, aux fêtes, aux expositions, de se rapprocher du poêle et de consulter l'almanach pour savoir quelle espèce d'hiver nous avons à attendre. J'en ai parcouru un ces jours derniers qui est loin de voir les choses couleur de rose et qui nous montre l'horizon tout fourmillant de nez rougis et d'engelures. La preuve qu'il avance du froid intense que nous avons en perspective, c'est la belle floraison de la bruyère à la saison dernière et le redoublement d'activité déployée pendant l'année dans les fourmilières.

Les fourmis, paraît-il, n'ont jamais fait autant de provisions, et cela malgré la pluie qui a dû bien souvent entraver le transport de leurs marchandises.

Voilà qui nous conduit à réfléchir et à nous demander si, comme ces bestioles, nous avons pourvu nos maisons du nécessaire.

En attendant les grands froids prédits, l'essentiel, pour le moment, est d'avoir dans sa fourmilière, toujours prêt à se mettre en marche, un bon et solide parapluie.

On parle souvent de la fidélité des chiens et même, à l'occasion, de celle de quelques amis, mais je ne pense pas que les uns et les autres aient jamais pratiqué cette vertu avec autant de persévérance que les parapluies envers leurs possesseurs pendant cette année d'humide mémoire.

Aussi ayons des égards pour ce meuble protecteur ; mettons-le égoutter, faisons-le sécher avec soin et enfin ne l'oublions nulle part, surtout si sa tournure est encore jeune et avenante, car si d'aventure nous le retrouvions, ce ne serait que vieux et décrépit : le chagrin de la séparation peut-être !

Le parapluie, pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, a occupé une bonne place dans notre vie. Il a abrité bien des têtes, entendu bien des conversations, soit d'affaires, soit de sentiments, assisté à nombre de rendez-vous, de noces, de baptêmes, de fêtes et d'enterrements. Et maintenant c'est en sa compagnie que nous disons un dernier adieu aux beaux jours que nous n'avons pas eus, et que nous guettons l'arrivée des mauvais que nous allons avoir. C. R. C.

La médecine spirituelle.

L'année dernière, le *Petit Parisien* a publié un article excessivement intéressant, sur des entretiens familiers, dans lesquels un praticien distingué, le docteur Laurent, donne à ses jeunes confrères des conseils qui ont frappé tout le monde par le bon sens et la franchise qui les ont inspirés.

Les arguments du docteur Laurent n'auront très probablement pas été accueillis avec beaucoup d'empressement par messieurs les pharmaciens, car ils ne sont pas de nature à mettre beaucoup de beurre dans leurs épinards ; mais ils auront incontestablement la plus heureuse et la plus salutaire influence sur la pratique de la médecine et le moral des malades.

Voici donc quelques extraits de l'article susmentionné :

Donnant les leçons de l'expérience à ceux de ses confrères qui débutent dans la carrière, le docteur Laurent leur recommande d'user surtout de la force morale. La confiance qu'inspire le médecin est encore le meilleur des médicaments.

« Entre les mains d'un bon médecin, dit-il, non sans esprit, un malade peut perdre la vie, chose accessoire et pur accident, mais il ne doit jamais perdre l'espoir, chose principale. »

Et avant lui Mandsley, le célèbre professeur de médecine légale à l'Université de Londres, avait déjà dit : « Qu'on n'oublie pas que la joie et l'espoir sont les meilleurs remèdes contre les maux de toute sorte, et que, si le médecin peut parvenir à les inspirer à un malade, il lui fera plus de bien qu'avec tous les autres médicaments. »

C'est de la modestie en ce qui concerne la valeur des méthodes médicales. Mais le médecin, d'après le docteur Laurent, doit agir exactement comme s'il était sûr de tenir entre ses mains la destinée de son client. Il faut qu'il ait l'air de ne jamais douter, pour que le malade lui-même ne doute pas.

Un malade est un être redevenu enfant, et, par conséquent, accessible aux mêmes espoirs crédules qu'un enfant qu'on berne et qu'on console avec de belles paroles.

Dès lors, le rôle de la persuasion morale, de la suggestion, est considérable dans la cure des maladies. Le médecin le moins croyant dans les ressources de son art peut opérer des guérisons merveilleuses s'il prend de l'empire sur la créature souffrante qui l'a appelé à son aide.

A tout prendre, ce rôle de consolateur, au moins, ne diminue pas la dignité du médecin. Il y a une médecine « spirituelle » qui est un fort adjuvant à l'autre, la médecine des formules, quand elle ne lui est pas très supérieure.

Le meilleur médecin est donc celui qui, à défaut d'autre chose, ravivera le « feu moral » chez son malade, c'est-à-dire le mettra à même de profiter du traitement, peut-être bon en lui-même, mais qui doit être accompagné des « pilules d'espérance » pour l'être tout à fait.

Il y a une anecdote célèbre qui est à l'appui de ces indications. En 1865, le choléra sévissait avec fureur à Naples. Le roi Victor-Emmanuel, qui savait se montrer à propos populaire, fit le tour des hôpitaux.

Il s'arrêta devant un malade qui donnait les signes d'une fin prochaine. Il lui prit sa main, couverte de sueur froide et la pressa en disant :

— Prends courage, pauvre homme, et fais en sorte de guérir bientôt !

La chaude poignée de main, l'autorité du ton, les paroles encourageantes produisirent un effet salutaire sur le moribond, qui avait reconnu le roi. Le soir même, il était hors de danger.

C'était là de la « médecine spirituelle ». Le cas fut, en son temps, non pas dans un esprit de courtisanerie, mais scientifiquement, décrit par un des médecins de l'hôpital, qui avait curieusement observé cette métamorphose du « sujet ».

Mesdames. — Sous le titre : *L'art de la toilette et de la maison*, la *France* publie un article signé : Licette de Seyran, auquel nous empruntons, à votre intention, les lignes suivantes :

« Novembre !... les feuilles tombent et, en même temps tombent les cheveux, parure sans égale que rien ne remplace, quelle que soit la beauté du postiche destiné à dissimuler les clairières d'une forêt sombre ou blonde.

» Le peigne ou la brosse ramène les longs cheveux ; on dirait que tout va venir pour peu qu'on démêle longtemps ; et chaque jour la tombée va s'accentuant ; la tempe apparaît, à peine visible d'abord ; puis, peu à peu s'accuse le rose de la peau... horreur !

» La coquette court au pharmacien, au parfumeur ; elle implore... il lui faut un flacon coûte que coûte, un flacon avec une belle étiquette ; *Régénération de la chevelure, lotion merveilleuse. Elixir incomparable*, etc., etc...

» Et le cheveu tombe toujours. Regardez-le au microscope, il est fourchu, jauni à la pointe, donc, malade, et il tombe, il tombe, il tombe ! Le remède ?

» Oh ! le remède est bien simple. D'abord, pas d'ondulation au fer : pas d'épingle à demeure. Ensuite, faites préparer une mixture d'huile de ricin et de rhum en parties égales ; joignez-y de l'eau de feuille de noyer et parfumez à l'essence de bergamote, ce qui ne fait pas mal à la tête. Tous les cinq jours, avec une très mince éponge pressée, humectez légèrement le cuir chevelu. Neuf fois sur dix, l'opération réussit, et la chute des cheveux est enrayée au bout de trois semaines.

» Si l'effet n'est pas produit, c'est que la chute du cheveu est due à une maladie qu'il faut soigner, à l'anémie par exemple. »

. . . . . .

« Nous avons admiré récemment un merveilleux corset confectionné par une jeune fille qui n'est pas corsetière le moins du monde et qui s'est avisée de ne pas cintrer le devant de